

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal Neste Barousse

Pièce 4.2 - Règlement graphique

Février 2026

Echelle 1/5 000

8 32 0950

Zonage

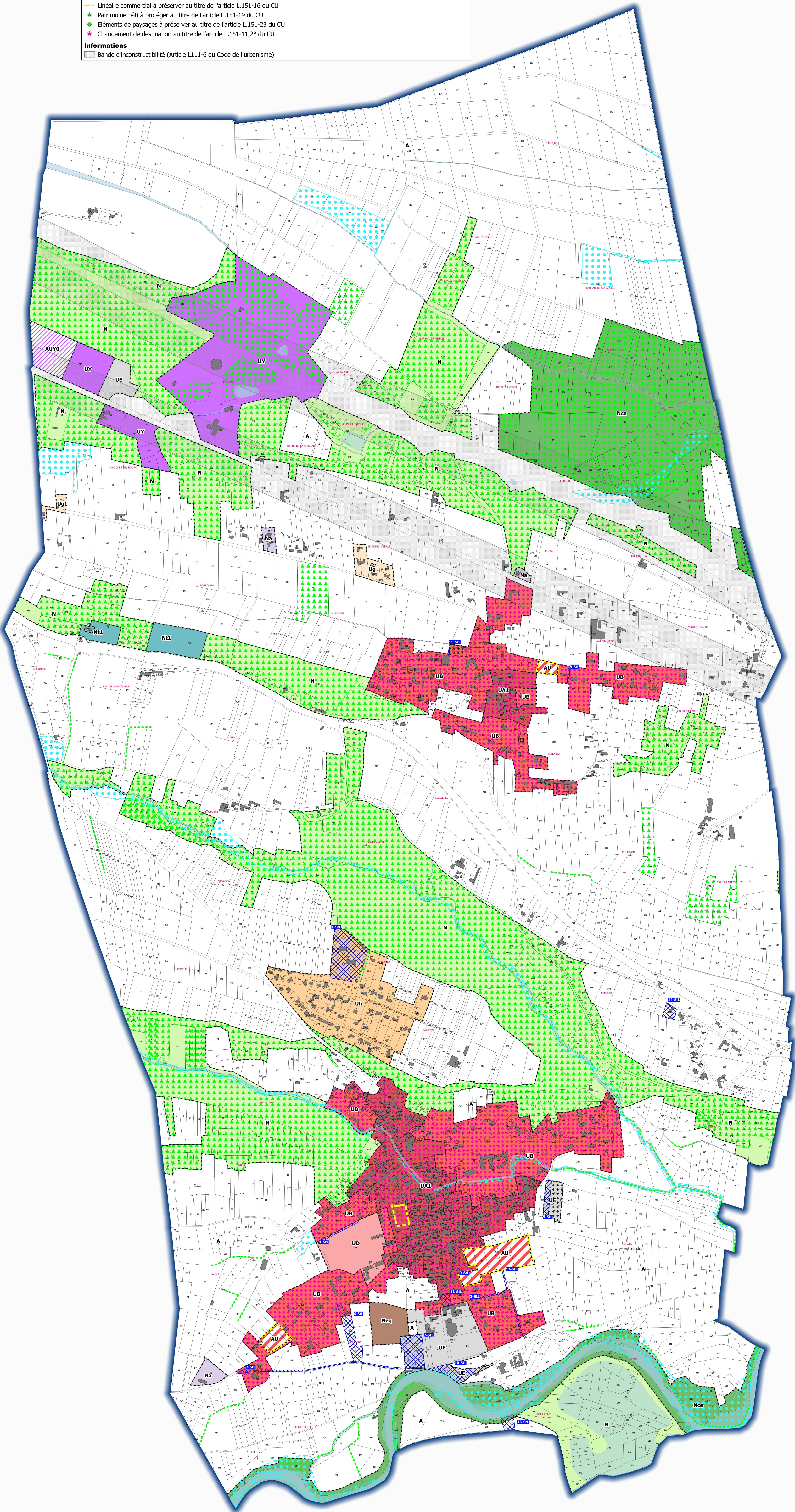
- UA : Zone urbaine de centre bourg ancien
- UA1 : Zone urbaine de centre bourg ancien sur Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste
- UA2 : Zone urbaine de centre bourg ancien sur Sost
- UAs : Zone urbaine périphérique du centre bourg ancien d'extension récente
- UBs : Zone urbaine périphérique du centre bourg ancien d'extension récente sur Sost
- UC : Zone urbaine destinée à l'accueil des grottes de Gargas à Avertignan
- UD : Zone urbaine dédiée aux équipements de l'internet et à la colonie de vacances
- UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- Ug : Groupe de construction isolées
- Ug1 : Hameau et groupe de construction sans densification
- UH : Hameau
- UJ : Jardin
- UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
- UY : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- UYc : Zone urbaine correspondant au périmètre de l'usine sur Izourt
- UZ : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
- AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
- ALs : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation sur Sost
- AU0 : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat - l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification/révision du PLUI
- AUJ : Zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- AUY : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité - l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification/révision du PLUI
- ALUY0 : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité - l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification/révision du PLUI
- N : Zone naturelle
- Nce : Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
- Na : Activités économiques (artisanales et commerciales, ...) isolées
- Nc : Zone naturelle de carrières
- Nce : Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- Nep : Zone naturelle dédiée au centre équestre
- Nep : Zone naturelle de préservation de captage d'eau potable
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- Npv : Zone naturelle dédiée aux panneaux photovoltaïques
- NI1 : Zone destinée aux campings, hébergements touristiques
- NI2 : Zone destinée aux extensions de chambres d'hôtes et gîtes et leurs annexes
- NI3 : Zone destinée aux activités de restauration
- NI4 : Zone destinée aux activités touristiques hors campings
- A : Zone agricole
- Ace : Zone agricole avec préservation des continuités écologiques
- Ap : Zone agricole avec enjeux paysagers
- As : Zone agricole sur Sost

Prescriptions

- Zone inondable (AZI)
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Zone humide à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Patrimoine paysager à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Secteur de mixité sociale défini au titre de l'article R.151-38, 3° du CU (aux moins 15% des logements créés doivent être des logements sociaux ou conventionnés)
- Secteur Soumis à OAP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU : mûret
- Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Linéaire commercial à préserver au titre de l'article L.151-16 du CU
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L.151-11, 2° du CU

Informations

- Bande d'inconstructibilité (Article L.111-6 du Code de l'urbanisme)



Liste des emplacements réservés		
Numéro	Destination	Bénéficiaire
1-SL	Projet communal	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
2-SL	Élargissement chemin de Gléize-Bielle, emprise 8 m	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
3-SL	Création de voie nouvelle desservant le quartier CLOTTE	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
4-SL	Création voie nouvelle rue Barthe, emprise 8 m (dont 6 m sur p 385)	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
5-SL	Extension cimetière	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
6-SL	Passage de canalisations d'évacuation des eaux pluviales	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
7-SL	Projets aménagements sportifs et éducatifs	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
8-SL	Création amorce voie nouvelle desservant zone AU Est du Boila	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
9-SL	Réserve incendie	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
10-SL	Passage de canalisations d'évacuation des eaux pluviales	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
11-SL	Création fossé d'évacuation des eaux pluviales	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
12-SL	Création d'une voie d'accès	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
13-SL	Extension du collège	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
14-SL	Rénovation maison Seigneuriale en logement	Commune de Saint-Laurent-de-Neste
15-SL	Mesure de protection (PAP) : 6m de part et d'autre de l'emprise	le PETR Pays des Nests

